



Groupe Berkem

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 8.883.826,00 euros

Siège social : 20 rue Jean Duvert – 33290 Blanquefort

820 941 490 RCS Bordeaux

RAPPORT SEMESTRIEL

30 juin 2024

Table des matières

1	ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	5
1 1	CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
1 2	COMITES.....	5
1 3	DIRECTION.....	5
2	RAPPORT SEMESTRIEL d'ACTIVITE	6
2 1	VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE GROUPE BERKEM.....	6
2 2	ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI).....	11
2 3	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	11
3	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDES AU 30 juin 2024	13
3 1	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	14
3.1.1	Etat du résultat net.....	14
3.1.2	Etat du résultat global	14
3.1.3	Etat de la situation financière nette	15
3.1.4	Etat des variations de capitaux propres	16
3.1.5	Tableau des flux de trésorerie.....	17
3 2	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	18
3.2.1	Description de l'entreprise.....	18
3.2.2	Faits marquants de l'exercice.....	19
3.2.2.1	Evolution du périmètre de consolidation	19
3.2.2.2	Intégration fiscale.....	20
3.2.2.3	Acquisition d'actions propres.....	20
3.2.2.4	Changement d'ERP.....	20
3.2.2.5	Modifications de nature juridique	20
3.2.2.6	Accroissement de la capacité de production.....	20
3 3	CADRE DE PREPARATION.....	22
3.3.1	Normes International Financial Reporting Standards (IFRS).....	22
3.3.1.1	Nouvelles normes, amendements et interprétation au 1er janvier 2024	22
3.3.1.2	Nouvelles normes, amendements et interprétation avec effet sur les périodes futures	22
3.3.2	Utilisation d'estimations et de jugements.....	23
3.3.3	Continuité d'exploitation	23
3.3.4	Résumé des conventions comptables significatives.....	23
3.3.4.1	Méthode d'évaluation	24
3.3.4.2	Base de consolidation.....	24

3.3.4.3	Conversion des devises.....	24
3.3.4.4	Reconnaissance du chiffre d'affaires	25
3.3.4.5	Autres produits et charges opérationnels	26
3.3.4.6	Coût de l'endettement financier brut et autres produits et charges financiers.....	27
3.3.4.7	Impôt sur les sociétés	27
3.3.4.8	Obligations en matière d'avantages sociaux	27
3.3.4.9	Paiements en actions.....	28
3.3.4.10	Regroupement d'entreprises	28
3.3.4.11	Autres immobilisations incorporelles	29
3.3.4.12	Immobilisations corporelles détenues et louées.....	30
3.3.4.13	Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	32
3.3.4.14	Instruments financiers.....	32
3.3.4.15	Stocks	33
3.3.4.16	Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
3.3.4.17	Provisions pour risques	34
3.3.4.18	Informations sectorielles.....	35
3 4	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	36
3.4.1	Risque de change	36
3.4.2	Intégration fiscale	36
3.4.3	Risque de liquidité	36
3.4.4	Risque de taux d'intérêt	37
3.4.5	Risque de crédit	37
3 5	PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	38
3.5.1	Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.....	38
3.5.2	Ecarts d'acquisition.....	38
3.5.2.1	Test de dépréciation	38
3.5.3	Immobilisations incorporelles.....	38
3.5.4	Immobilisations corporelles	39
3.5.5	Actifs financiers.....	40
3.5.6	Impôts différés.....	40
3.5.7	Stocks	40
3.5.8	Clients et autres débiteurs	41
3.5.9	Créances d'impôts	41
3.5.10	Autres actifs courants.....	42
3.5.11	Trésorerie et équivalents de trésorerie	42

3.5.12	Capital social	42
3.5.13	Provisions	43
3.5.14	Dettes financières	44
3.5.15	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	45
3.5.16	Autres passifs courants.....	45
3.5.17	Chiffre d'affaires	45
3.5.17.1	Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité.....	45
3.5.17.2	Répartition géographique du chiffre d'affaires	45
3.5.17.3	Clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires des sociétés du périmètre....	46
3.5.18	Autres produits de l'activité.....	46
3.5.19	Produits et charges opérationnels courants.....	46
3.5.19.1	Production immobilisée	46
3.5.19.2	Charges externes.....	46
3.5.19.3	Charges de personnel	47
3.5.19.4	Dotations et reprises sur amortissements et provisions.....	47
3.5.20	Autres produits et charges opérationnels	47
3.5.21	Coût de l'endettement financier brut.....	47
3.5.22	Autres produits et charges financières	47
3.5.23	Impôts sur le résultat.....	48
3 6	EFFECTIFS	49
3 7	TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES.....	50
3 8	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	51
3.8.1	Engagements donnés.....	51
3.8.2	Engagements reçus.....	51
3 9	EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES SEMESTRIELS.....	52
3.9.1	Evènements post-clôture opérationnels.....	52
3.9.2	Retrait de cotation.....	52
4	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL.....	53
5	Informations générales.....	54
5 1	CARNET DE L'ACTIONNAIRE	54
5 2	CONTACT	54

1 ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

1 | 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent rapport semestriel, la composition du Conseil d'administration de la Société est la suivante :

Président du Conseil d'administration	Olivier FAHY
Administrateurs	Stanislas FAHY Thierry LAMBERT (administrateur indépendant) Michael WOOD (administrateur indépendant) Karen LE CANNU (administrateur indépendant)

1 | 2 COMITES

Le Conseil d'administration a mis en place, le 8 avril 2021, un comité d'audit pour une durée illimitée. A la date du présent rapport semestriel, la composition du comité d'audit de la Société est la suivante :

Président du Comité d'audit	Thierry LAMBERT
Membre	Stanislas FAHY

La mission du Comité d'audit est, avec indépendance par rapport aux dirigeants de la Société, d'assister le Conseil d'administration à veiller à la sincérité des états financiers, à la qualité du contrôle interne, à la qualité et à la pertinence de l'information fournie ainsi qu'au bon exercice par les Commissaires aux comptes de leur mission. À ce titre, le Comité d'audit émet des avis, propositions et recommandations au Conseil d'administration.

A la date du présent rapport semestriel, la Société n'envisage pas de mettre en place d'autres comités spécialisés.

1 | 3 DIRECTION

Directeur Général	Olivier FAHY
Secrétaire Général	Sabine DEJEAN-LAFOREST
Directeur Administratif et Financier	Anthony LABRUGNAS
Directeur R&D, Réglementation Produits finis	Laurent CUBIZOLLES

Responsable des Ressources, Travaux Neufs,
Maintenance, Informatique Achats et Veille
Technologique

Franck ADINE

Directeur Industriel

Cédric ROUBERTIE

Responsable du service R&D, Réglementations et
Relations Institutionnelles

Daouia MESSAOUDI

Responsable Communication

Christelle CORDARO

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2 | 1 VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE GROUPE BERKEM

2.1.1 Description des faits marquants et de l'activité de Groupe Berkem pendant le premier semestre de l'exercice 2024

2.1.1.1 Situation et activité de la Société au cours du semestre écoulé

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2024

Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2024	30/06/2023	Variation %
Chiffre d'affaires	28 394	27 912	1,73%
Autres produits de l'activité	-101	16	
Achats consommés	-11 829	-12 448	
Charges externes	-7 010	-6 812	
Charges de personnel	-6 797	-7 146	
Impôts et taxes	-256	-283	
Dotations aux amortissements	-2 641	-1 902	
Dotations aux dépréciations et provisions	-95	-225	
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	67	329	
Autres produits et charges d'exploitation	602	1 079	
Résultat opérationnel courant	334	519	-35,65%
Autres produits et charges opérationnels	2 911	5 016	
Résultat opérationnel	3 245	5 536	-41,38%

Coût de l'endettement financier net	-845	-728	
Autres produits et charges financiers	-227	-127	
Résultat avant impôt	2 174	4 700	-53,74%
Impôts sur les bénéfices	84	-655	
Résultat après impôt	2 258	4 045	
Résultat net part du groupe	2 258	4 045	-44,18%

Répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité au 1^{er} semestre 2024

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2024	30/06/2023	Variation
Construction & Matériaux	11 953	12 401	-3,6%
Hygiène & Protection	5 801	6 476	-10,4%
Santé, Beauté & Nutrition	9 441	8 574	+10,1%
Industrie	884	374	+136,4%
Central / Commun	315	87	
TOTAL	28 394	27 912	+1,7%

Au 30 juin 2024, le chiffre d'affaires de Groupe Berkem atteint 28,4 M€, contre 27,9 M€ au 1^{er} semestre 2023, soit une hausse de 1,7%.

Les difficultés persistantes affectant les pôles d'activités « **Construction & Matériaux** » et « **Hygiène & Protection** » se traduisent par une baisse du chiffre d'affaires réalisé de respectivement -3,6% et -10,4% par rapport au premier semestre 2023, auxquelles s'ajoutent les retards importants affectant les autorisations de mise sur le marché des nouveaux produits du Groupe. Le pôle « **Santé, Beauté & Nutrition** » connaît quant à lui une amélioration des ventes de +10,1% par rapport à la performance réalisée au 1^{er} semestre 2023. Dans la lignée des chiffres publiés précédemment, le pôle d'activité « **Industrie** » poursuit sa dynamique de croissance importante, passant de 0,4 M€ au 1^{er} semestre 2023 à 0,9 M€ au 1^{er} semestre 2024, tout en restant marginal dans le mix des activités du Groupe.

Le résultat opérationnel courant recule de -36% par rapport au 1^{er} semestre 2023 pour s'établir à 0,3 M€. Cette baisse s'explique en partie par l'augmentation des dotations aux amortissements mais également par une politique d'investissement volontariste en R&D, en affaires réglementaires et en développement commercial visant à soutenir l'activité différents pôles du Groupe. Le groupe a notamment intensifié ses ressources aux Etats-Unis avec le recrutement de 3 nouveaux collaborateurs qui auront pour mission de couvrir tout le marché américain et canadien.

La marge d'EBITDA s'établit ainsi à **11%**, contre 10,4% au 1^{er} semestre 2023.

Les autres produits opérationnels correspondent pour partie à une réévaluation de la valeur des actifs de Berkem IBERICA, la société Naturex Iberian Partners, site industriel de Givaudan à Valence (Espagne), acquise par le Groupe au 1^{er} juin 2024. Le coût de l'endettement financier net de 845 k€ (+16%) au 30 juin 2024 est dû à l'augmentation du niveau de l'endettement brut.

Après prise en compte des charges et produits financiers, **le résultat net part du Groupe s'établit à 2,3 M€ au premier semestre 2024**, contre 4 M€ au premier semestre 2023.

POSITION DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2024, Groupe Berkem disposait d'une trésorerie nette de 4,2 M€, contre 11,3 M€ au 31 décembre 2023.

Pour rappel, le 26 juillet 2022, le Groupe a mis en place un financement de 70 M€, dont 63,5 M€ de dette senior auprès d'un pool de 6 banques françaises et 6,5 M€ en Obligations Relance. Au 30 juin 2024, 45 M€ ont été utilisés sur les 70 M€.

FAITS MARQUANTS DU 1^{er} SEMESTRE 2024

Janvier 2024 : **Extension de la gamme d'eaux de plantes 100% naturelle H₂OLIXIR**, avec le lancement de deux nouvelles eaux à 97,5% biologiques

Février 2024 : **Acquisition de Naturex Iberian Partners, site industriel de Givaudan à Valence (Espagne)** spécialisé dans les activités d'extraction de produits végétaux et marins, destinés aux acteurs des marchés de l'alimentaire, de la nutrition (nutraceutique) et de la cosmétique. Avec cette acquisition, Groupe Berkem accroît significativement ses capacités de production en extraction végétale à destination du pôle d'activités « Santé, Beauté & Nutrition ».

Mai 2024 : **Présentation de Biombalance™ et Pineol® Premium**, deux ingrédients actifs issus de la nouvelle gamme du Groupe à destination du marché de la Nutraceutique.

PERSPECTIVES

Dans le cadre du projet d'offre publique d'achat simplifiée, Groupe Berkem a reconsidéré son *Business Plan* ainsi que ses projections financières. Cette révision tient compte notamment des difficultés persistantes affectant fortement le pôle d'activité « Construction & Matériaux » depuis la crise ukrainienne, auxquelles s'ajoutent les retards observés afin d'obtenir des autorisations de mise sur le marché pour ses produits biosourcés, en France comme à l'international. Enfin, compte tenu des nombreux investissements à réaliser sur son nouveau site de production à Valence en Espagne et d'un contexte économique et géopolitique toujours très mouvant, Groupe Berkem n'envisage actuellement pas de réaliser de nouvelle acquisition à court et moyen terme.

Compte tenu des éléments précités, Groupe Berkem prévoit désormais l'atteinte d'un chiffre d'affaires d'au moins 70 millions d'euros en 2025, et une marge d'EBITDA¹ d'au moins 16% à horizon 2027.

2.1.1.2 Eléments juridiques

Le 6 février 2024, le Groupe a annoncé la signature d'un accord définitif avec le groupe Givaudan portant sur l'acquisition du site industriel de Givaudan à Valence (Espagne). Le site est spécialisé dans les activités d'extraction de produits végétaux et marins, destinés aux acteurs des marchés de l'alimentaire, de la nutrition (nutraceutique) et de la cosmétique. L'acquisition a été financée à 100% par la ligne de Crédit de Croissance Externe contractée par le Groupe le 26 juillet 2022. Le transfert de propriété a été réalisé le 31 mai 2024.

¹ *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization (EBITDA)*, correspond à la ressource d'exploitation dégagée par le Groupe en prenant en compte les autres produits d'exploitation et les autres charges d'exploitation, mais en excluant les amortissements et la politique de financement du Groupe.

Le 23 février 2024, le Conseil d'administration de la Société a procédé, sur proposition de Monsieur Olivier FAHY, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, de nommer Monsieur Anthony LABRUGNAS et Madame Sabine DEJEAN-LAFOREST en qualité de directeurs généraux de la Société.

Le 25 juin 2024, le Conseil d'administration a décidé, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du même jour, de réduire le capital social de la Société d'un montant nominal de 31.093.391,00 euros, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 2,25 euros à 0,50 euro, soit une réduction de 1,75 euro par action, pour le ramener de 39.977.217,00 euros à 8.883.826,00 euros. Cette réduction de capital n'étant pas motivée par des pertes, elle n'est devenue définitive qu'après l'expiration d'un délai légal d'opposition des créanciers de la Société. La réalisation de la réduction du capital social a été constatée le 5 août 2024.

2.1.2 Informations relatives au capital social

Au 30 juin 2024, le capital social de la Société s'élevait à 39.977.217,00 euros et est divisé en 17.767.652 actions de 2,25 euros de nominal chacune, entièrement libérées. A la date du présent document, le capital social s'élève à 8.883.826,00 euros et est divisé en 17.767.652 actions de 0,50 euro de valeur nominale.

Au cours du premier semestre 2024, il n'y a eu aucun changement dans la détention du capital par les actionnaires significatifs, et il n'y a eu aucune modification du capital de la Société.

Au 30 juin, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Société KENERCY	12.069.833	67,93%	24.139.666	80,90%
M. Stanislas FAHY	1	<0,01%	2	<0,01%
Public (dont management)	5.522.218	31,08%	5.522.753	18,51%
Autodétention	175.600	0,99%	175.600	0,59%
TOTAL	17.767.652	100,00%	29.838.021	100,00%

Par décision du 8 mars 2021, l'associé unique de la Société a institué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, au profit de toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 30 juin 2024, 12.069.833 actions détenues par la société Kenercy, 1 action détenue par Monsieur Stanislas FAHY et 535 actions détenues par le flottant bénéficiaient de ce droit de vote double.

A la date du présent document, la répartition du capital social de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Société KENERZEO	13.392.764	75,38%	13.392.764	75,37%
M. Stanislas FAHY	1	< 0,01%	2	< 0,01%
Public (dont management)	4.211.107	23,70%	4.211.642	23,70%
Auto-détention	163.780	0,92%	163.780	0,92%
TOTAL	17.767.652	100,00%	17.768.188	100,00%

2.1.3 Evénements postérieurs au 30 juin 2024

Le 17 juillet 2024, le Groupe a annoncé la signature d'un traité d'apport en nature, par Kenercy (actionnaire majoritaire de la Société), de 100% des actions Groupe Berkem qu'elle détient à Kenerzeo (société nouvellement constituée, détenue à 100% par Kenercy, elle-même dirigée par Olivier Fahy) et la conclusion d'un protocole d'investissement entre Kenercy et Eurazeo portant sur un financement, par des fonds gérés par Eurazeo de Kenerzeo à hauteur de 23,5 M€ maximum en vue, notamment, d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée initiée par Kenerzeo et visant les actions Groupe Berkem qu'elle ne détiendra pas. Selon les termes du traité d'apport, les actions Groupe Berkem ont été valorisées 3,10 € chacune. Concomitamment, Kenerzeo et Danske Bank Asset Management (actionnaire de Groupe Berkem) ont signé ce jour des promesses réciproques portant sur l'acquisition par Kenerzeo, et la cession par Danske Bank Asset Management, de 1.322.931 actions Groupe Berkem, soit 7,5% du capital de Groupe Berkem.

Le protocole d'investissement conclu avec Eurazeo définit notamment :

- (i) les modalités d'émission par Kenerzeo, au profit de fonds gérés par Eurazeo, d'obligations convertibles en actions Kenerzeo (« OCA ») pour un montant total de 20 M€ ;
- (ii) les modalités de participation de fonds gérés par Eurazeo à une augmentation de capital de Kenerzeo, pour un montant total de 3,5 M€, leur permettent de détenir 8,6% du capital de Kenerzeo ;
- (iii) les engagements de Kenercy d'apporter, conformément aux termes du traité d'apport signé ce jour, 100% des actions Groupe Berkem qu'elle détient à la société Kenerzeo ; et
- (iv) les engagements de certains membres de l'équipe dirigeante de Groupe Berkem d'apporter leurs titres Groupe Berkem, représentant 0,7% du capital, à l'offre publique d'achat simplifiée que projette d'initier Kenerzeo.

L'émission des OCA (20 M€) et l'augmentation de Capital de Kenerzeo (3,5 M€) ont pour objectif de financer (i) à hauteur de 5 M€ le développement des activités du Groupe, et (ii) à hauteur de 18,5 M€

le projet d'acquisition par Kenerzeo de tous les titres Groupe Berkem qu'elle ne détiendra pas à l'issue de l'apport décrit ci-dessus, via la réalisation d'une offre publique d'achat simplifiée (ainsi que les frais relatifs à ladite offre publique d'achat simplifiée).

L'apport des titres Groupe Berkem détenus par Kenercy à Kenerzeo ainsi que l'acquisition par cette dernière des titres Groupe Berkem détenus par Danske Bank Asset Management ont été réalisés définitivement le 31 juillet 2024. A cette date, Kenerzeo détenait 75,38% du capital de Groupe Berkem.

Le 3 septembre 2024, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du comité ad hoc spécialement institué en son sein, de procéder à la désignation du cabinet Paper Audit & Conseil, représenté par Monsieur Xavier PAPER, en qualité d'expert indépendant afin qu'il établisse un rapport sur les conditions financières de l'Offre et du retrait obligatoire si ce dernier est mis en œuvre.

Le même jour, le Conseil d'administration a constaté la démission de Monsieur Alessandro BASCELLI de son mandat d'administrateur.

Le 27 septembre 2024, la Société a suspendu l'exécution du contrat de liquidité confié à la société TP ICAP.

2.1.4 Principaux facteurs de risques

A l'occasion de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth Paris, la Société avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter à la section 3 "Facteurs de risques" du Document d'Enregistrement, disponible sur le site internet de la Société. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ce document.

Conflit militaire en Europe

Le 24 février 2022, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine, déclenchant une crise de grande envergure. Au niveau international, les impacts économiques et financiers devraient être significatifs.

Selon la direction, la guerre en Ukraine n'a pas d'impact immédiat sur l'activité des sociétés du Groupe dans la mesure où il n'existe aucune relation avec l'Ukraine ou la Russie. Le Groupe subit néanmoins les conséquences de la hausse des prix des matières premières. Toutefois, cela a entraîné des tensions sur les matières premières avec un impact sur le niveau de marge de certaines activités du pôle Formulation. Selon la direction, le Groupe n'a pas été impacté sur ses approvisionnements de matières premières.

2 | 2 ELEMENTS FINANCIERS (SYNTHESE ET RENVOI)

Les principaux éléments financiers du premier semestre de l'exercice 2024 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2024.

2 | 3 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2024, aucune convention réglementée entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

GROUPE BERKEM

COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2024

GROUPE BERKEM
20 rue Jean Duvert
33290 Blanquefort

3 | 1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.1.1 Etat du résultat net

	Notes	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	5.17	28 394	27 912
Autres produits de l'activité	5.18	0	16
Achats consommés		-11 762	-12 448
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		0	329
Charges externes	5.19.2	-7 010	-6 812
Charges de personnel	5.19.3	-6 801	-7 146
Impôts et taxes		-256	-283
Dotation aux amortissements	5.19.4	-2 641	-1 902
Dotation aux dépréciations et provisions	5.19.4	-95	-225
Autres produits et charges d'exploitation		501	1 227
Résultat opérationnel courant		330	667
Autres produits et charges non courants	5.20	2 912	4 868
Résultat opérationnel		3 242	5 536
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	18
Coût de l'endettement financier brut	5.21	-845	-728
Coût de l'endettement financier net		-845	-710
Autres produits et charges financiers	5.22	-227	-127
Résultat avant impôt		2 170	4 700
Impôts sur les bénéfices	5.23	75	-655
Résultat après impôt		2 246	4 045
Résultat net total		2 246	4 045
Part du groupe		2 246	4 045
Part des minoritaires		0	0
Résultat par action		0,13	0,23
Résultat dilué par action		0,13	0,23

3.1.2 Etat du résultat global

En K€	30/06/2024	30/06/2023
Eléments du résultat global non recyclables	3	- 23
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	4	- 30
Impôt sur écarts actuariels sur engagements de retraite	- 1	8
Eléments du résultat global recyclables	73	130
Couverture de trésorerie (partie efficace)	82	128
Réserves de conversion groupe	- 9	3
Autres éléments du résultat global	76	108

3.1.3 Etat de la situation financière nette

<i>En k euros</i>	<i>Notes</i>	30/06/2024	31/12/2023
Ecart d'acquisition	5.2	12 516	12 476
Immobilisations incorporelles	5.3	11 151	9 279
Immobilisations corporelles	5.4	33 038	26 137
Autres actifs financiers	5.5	375	265
Impôts différés	5.6	1 948	1 875
Actifs non-courants		59 027	50 031
Stocks et en-cours	5.7	14 154	13 184
Clients et autres débiteurs	5.8	21 182	16 607
Créances d'impôt	5.9	3 851	1 995
Autres actifs courants	5.10	392	575
Valeurs mobilières de placement et autres placements	5.11	20	19
Disponibilités	5.11	4 243	11 366
Actifs courants		43 841	43 746
Total Actif		102 869	93 777

<i>En k euros</i>	<i>Notes</i>	30/06/2024	31/12/2023
Capital	5.12	39 977	39 977
Primes liées au capital	5.13	27 099	27 099
Autres réserves		- 39 179	- 39 623
Résultat de l'exercice		2 246	367
Capitaux propres, part du groupe		30 143	27 821
Capitaux propres		30 143	27 821
Emprunts et dettes financières	5.17	35 833	29 743
Engagements envers le personnel	5.16	1 303	1 163
Autres provisions	5.16	11	11
Impôts différés	5.6	811	811
Autres passifs long terme		53	225
Passifs non courants		38 010	31 954
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	5.17	10 587	9 049
Provisions (part à moins d'un an)	5.16	96	198
Fournisseurs et autres créditeurs	5.18	13 312	17 468
Dettes d'impôt		3 793	570
Autres passifs courants	5.19	6 927	6 717
Passifs courants		34 715	34 002
Total Passif		102 869	93 777

3.1.4 Etat des variations de capitaux propres

<i>En k euros</i>	Capital	Primes liées au capital	OCI	Autres réserves hors OCI	Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2022	39 791	27 734	- 193	- 38 355	- 1 567	27 409	-	27 409
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	4 045	4 045	-	4 045
Autres éléments du résultat global	-	-	108	-	-	108	-	108
Total du résultat global	-	-	108	-	4 045	4 153	-	4 153
Affectation du résultat N-1	-	-	-	- 1 567	1 567	-	-	-
Augmentation de capital	186	- 634	-	448	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	- 310	-	- 310	-	- 310
Paiements en actions	-	-	-	211	-	211	-	211
Situation au 30/06/2023	39 977	27 099	- 86	- 39 573	4 045	31 463	-	31 463
<i>En k euros</i>	Capital	Primes liées au capital	OCI	Autres réserves hors OCI	Résultat de l'exercice	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2023	39 977	27 099	23	- 39 646	367	27 821	-	27 821
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	2 246	2 246	-	2 246
Autres éléments du résultat global	- 0	-	76	0	-	76	-	76
Total du résultat global	- 0	-	76	0	2 246	2 322	-	2 322
Affectation du résultat N-1	-	-	-	367	- 367	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 30/06/2024	39 977	27 099	100	- 39 279	2 246	30 143	-	30 143

3.1.5 Tableau des flux de trésorerie

<i>En k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net total consolidé	2 246	4 045
Ajustements :		
Elimination des amortissements et provisions	-342	-3 029
Elimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	99	-24
Elimination des profits / pertes sur actualisation	77	15
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	0	212
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	2 079	1 220
Elimination de la charge (produit) d'impôt	-75	655
Elimination du coût de l'endettement financier net	845	710
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 849	2 584
Incidence de la variation du BFR	-7 985	-3 085
Impôts payés	1 500	-614
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-3 636	-1 115
Incidence des variations de périmètre	-5 590	-4 080
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 097	-4 298
Acquisition d'actifs financiers	-141	0
Variation des prêts et avances consentis	-2	650
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	43	34
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-13	-13
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-9 801	-7 708
Cession (acquisition) nette d'actions propres	0	-310
Emission d'emprunts	8 400	11 128
Remboursement d'emprunts	-1 148	-6 140
Intérêts financiers nets versés	-916	-798
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 335	3 880
Incidence de la variation des taux de change	4	-7
Variation de la trésorerie	-7 084	-4 949
Trésorerie d'ouverture	11 329	11 403
Trésorerie de clôture	4 245	6 454

3 | 2 NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.2.1 Description de l'entreprise

Créé en 1993 par M. Olivier Fahy, Groupe Berkem se positionne comme un intégrateur de la chimie du végétal au cœur des produits chimiques conventionnels. Expert de la chimie verte depuis plus de vingt-cinq ans, Groupe Berkem participe activement à la transition vers des produits biosourcés, avec pour mission d'intégrer la chimie du végétal au cœur du quotidien. Son expertise dans l'extraction végétale et la formulation lui permet d'identifier des actifs naturels de spécialité issus de matières premières végétales, de les extraire et de les formuler pour les mettre au service des marchés de grandes tailles comme les secteurs de la santé et l'hygiène publique, la cosmétique, l'agroalimentaire et des matériaux de construction. Il cible particulièrement des marchés de spécialités comme les polyphénols, la préservation du bois, les résines alkydes et les biocides organiques.

Le Groupe propose des solutions innovantes en intégrant la chimie issue du végétal auprès des acteurs de la chimie conventionnelle dans un large panel de secteurs d'activités suivants :

- **Construction et Matériaux** : le groupe offre un large éventail de solutions à destination des acteurs du marché de la construction et des matériaux. Conscient des enjeux autour de ce secteur d'activité, Groupe Berkem conçoit et propose des solutions pour chacune des étapes de la vie des constructions :
 - o Avant la construction en protégeant les bois des bâtis
 - o Dès les fondations en protégeant les constructions contre les termites
 - o Après la construction en entretenant, protégeant et embellissant les bois et matériaux minéraux.

Ainsi, les filiales de Groupe Berkem lui offrent une place de choix sur le marché de la Construction et des Matériaux, grâce à des gammes de produits experts en protection, décoration et entretien du bois et des matériaux minéraux.

- **Santé, Beauté et Nutrition** : Fort de son savoir-faire en extraction végétale et en développement d'actifs, le groupe se montre réactif et précurseur dans l'élaboration de solutions innovantes dans le domaine de la santé, de la beauté et de la nutrition. Ces marchés sont portés et stimulés par l'innovation, c'est la raison pour laquelle l'efficacité et la qualité sont indispensables pour faire face aux demandes des clients qui sont de plus en plus exigeants. Expert de l'extraction végétale, Groupe Berkem fabrique des ingrédients actifs naturels dédiés aux marchés de la cosmétique et de l'agroalimentaire. BERKEM, filiale de Groupe Berkem est spécialisée dans l'extraction végétale. Elle fabrique des ingrédients actifs naturels dédiés aux marchés de la cosmétique et de l'agroalimentaire. Spécialiste de la lyophilisation à façon, Groupe Berkem parfait cette technique de séchage, permettant de retirer l'eau du composé organique par congélation. Le groupe BERKEM possède un site spécialisé spécialisée dans la lyophilisation à façon. Cette technique de séchage, qui consiste à retirer l'eau du composé organique par congélation tout en conservant ses propriétés. Le Groupe a aussi la capacité d'intervenir dans le secteur pharmaceutique notamment en permettant la conservation et la préservation des réactifs pour diagnostic par la lyophilisation (tests in-vitro, tests de diagnostics dans le domaine de l'agronomie et les sérums).

- **Hygiène et Protection** : le Groupe s'engage activement dans la formulation de solutions à destination du secteur de l'hygiène et de la protection. Ce marché fait face à des enjeux écologiques, sanitaires et démographiques qu'il convient d'anticiper de manière à offrir une protection optimale et durable aux hommes, aux matières et aux denrées. Pour pallier ce défi d'envergure et répondre aux différentes missions confiées aux professionnels du secteur de l'hygiène et de la protection, le Groupe propose des solutions de protection pour lutter contre les nuisibles et les dégradations comme les champignons par exemple.
- **Industrie** : Face aux enjeux liés aux nombreux secteurs offerts par l'industrie, le Groupe développe des solutions spécifiques à destination des différents acteurs de ce marché. Les résines formulées sont développées à partir d'huiles végétales, ce qui permet d'apporter aux professionnels de ce secteur des solutions à forte valeur ajoutée avec un pouvoir protecteur, chimique et environnemental élevé. Le Groupe Berkem est spécialisé dans la formulation de résines alkydes notamment adaptées pour les encres. Innovant, le Groupe vise des marchés en quête de performances techniques et engagés notamment avec le développement d'une gamme complète de résines alkydes destinées aux encres d'impression.
- **Central – Commun** : ce secteur regroupe toutes les dépenses et recettes qui ne peuvent être intégré dans un secteur d'activité spécifique précédemment cité.

3.2.2 Faits marquants de l'exercice

3.2.2.1 Evolution du périmètre de consolidation

3.2.2.1.1 *Nouvelle acquisition*

Le 6 février 2024, la société Berkem Développement, filiale du Groupe Berkem, a signé l'accord définitif concernant l'acquisition de Naturex Iberian Partners (site industriel de Givaudan à Valence, en Espagne). Le site est spécialisé dans les activités d'extraction de produits végétaux et marins, destinés aux acteurs des marchés de l'alimentaire, de la nutrition, et de la cosmétique.

Le transfert de propriété a été réalisé en date du 31 mai 2024, date à laquelle la société nouvellement acquise entre dans le périmètre de consolidation du Groupe Berkem et devient Berkem Iberica. Avec cette acquisition, le Groupe Berkem accroît ses capacités de production en extraction végétale à destination du pôle « Santé, Beauté et Nutrition » notamment grâce au savoir-faire des 47 collaborateurs du site de Valence qui viennent renforcer les effectifs de Groupe Berkem.

L'acquisition a été financée à 100% par une ligne de Crédit de Croissance Externe contractée par le Groupe le 22 juillet 2022.

L'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Givaudan France Naturals sera réalisé dans le délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition, l'analyse des actifs et des passifs à la juste valeur étant encore en cours de réalisation.

3.2.2.2 Intégration fiscale

La société tête de groupe est la société GROUPE BERKEM, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 941 490. Au 30 juin 2024, la société Berkem Développement est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale.

Les principaux termes de la convention d'intégration fiscale sont les suivants :

- Chaque société intégrée verse à la société tête de groupe, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable directement, en tenant compte de l'ensemble des droits à imputation (déficits imputables, crédits d'impôts) dont cette société intégrée aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- A la clôture d'un exercice déficitaire, la filiale intégrée ne sera titulaire d'aucune créance sur la société tête de groupe, pas même dans l'hypothèse où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble ;
- La contribution versée par chaque société intégrée est, le cas échéant, réduite du montant du crédit d'impôt recherche déclarée par celle-ci ; la fraction du crédit d'impôt excédant la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés de la société intégrée lui sera remboursée par la société tête de groupe.

3.2.2.3 Acquisition d'actions propres

Aucune modification de contrat n'a été observée sur le premier semestre 2024.

3.2.2.4 Changement d'ERP

Le 1^{er} mars 2024, après plusieurs mois de préparation, la migration de l'ancien ERP, Sage X3, vers le nouvel ERP, FINOPS, a été effectuée sur la société Berkem Développement, filiale du Groupe Berkem. Les autres filiales du Groupe sont en cours de migration avec pour objectif, une migration effective pour le 1^{er} janvier 2025.

3.2.2.5 Modifications de nature juridique

Depuis le 1^{er} janvier 2024 l'ensemble des sociétés françaises ont été fusionnées, ainsi, l'intégralité de leurs actifs, passifs et responsabilités ont été transférés à la société Berkem Développement.

3.2.2.6 Accroissement de la capacité de production

Au cours du premier semestre 2024 la construction d'un atelier dédié à l'extraction végétale a été initiée sur le site de Gardonne afin d'augmenter sa capacité de production. Ce nouvel atelier sera principalement dédié au travail à façon et disposera des équipements suivants :

- 2 réacteurs de 10 000 litres ;
- 1 réacteur de 9 000 litres ;
- 1 réacteur de 5 000 litres ;

- 1 réacteur de 4 000 litres ;
- 1 réacteur de 3 000 litres ;
- 1 réacteur de 2 000 litres ;
- 1 réacteur de 1 000 litres.

Le démarrage prévisionnel de cette nouvelle zone de production est fixé à mars 2025.

3 | 3 CADRE DE PREPARATION

3.3.1 Normes International Financial Reporting Standards (IFRS)

3.3.1.1 Nouvelles normes, amendements et interprétation au 1er janvier 2024

Depuis le 1er janvier 2024, le Groupe applique les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants, précédemment approuvés par l'Union européenne :

- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 Accords de financement avec les fournisseurs (applicable selon l'IASB aux exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2024) ;
- Amendement à IFRS 16 Passif locatif dans une cession-bail (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le 1er janvier 2024 ou après cette date) ; et
- Amendement à IAS 1 Passifs non courants assortis de clauses restrictives (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2024).
- Amendements à l'IAS 12 Réforme fiscale internationale - Règles types du deuxième pilier (applicable selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2024).

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas d'impact significatif sur les états consolidés du groupe.

3.3.1.2 Nouvelles normes, amendements et interprétation avec effet sur les périodes futures

Les nouvelles normes ou interprétations modifiées qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne sont les suivantes :

- Modifications de l'IAS 21 sur l'absence de convertibilité (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2025) ;
- Modifications de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 sur la classification et l'évaluation des instruments financiers (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2026) ;
- IFRS 18 : Présentation des états financiers et informations à fournir (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2027)
- IFRS 19 : Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2027) ;
- Améliorations annuelles Vol.11 (applicables selon l'IASB pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2026).

3.3.2 Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs, capitaux propres et de certains produits et charges. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'information disponible à la date de finalisation des états financiers, l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées afin de s'assurer qu'elles sont raisonnables au vu de l'historique de la Société, de la conjoncture économique et des informations dont le Groupe dispose. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les principales estimations et hypothèses qui ont été déterminées dans le cadre de la préparation des états financiers du Groupe concernent :

- L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ;
- L'évaluation des provisions pour engagements de retraite ;
- La durée des contrats à retenir pour l'application d'IFRS 16 aux contrats de location ainsi que la détermination des taux d'emprunt marginaux ;
- La détermination de la valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

Principaux jugements et estimations en relation avec les problématiques environnementales et les enjeux climatiques

Le Groupe ayant recours à des matières premières d'origine végétale, il existe un risque d'approvisionnement et un risque sur la qualité de l'extrait végétal obtenu compte tenu de risques naturels (tempêtes, crues, inondations, sécheresse...) et du changement climatique qui peuvent influencer sur la quantité, la qualité, le rendement et les caractéristiques finales des produits. Le Groupe a ainsi souhaité développer ses capacités de sourcing ces dernières années afin de ne pas être dépendant de quelques fournisseurs et améliorer son outil industriel afin d'accroître par la même sa productivité et la qualité de ses extraits végétaux pour être moins dépendant de la qualité des récoltes.

3.3.3 Continuité d'exploitation

Le Groupe était bénéficiaire au 30 juin 2024 et disposait de capitaux propres d'un montant de 30 143 milliers d'euros et d'une trésorerie d'un montant de 4 245 milliers d'euros. Dans ce contexte, l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été utilisée compte tenu de la situation financière du Groupe et de sa capacité à répondre à ses besoins de financement pour les douze prochains mois.

3.3.4 Résumé des conventions comptables significatives

3.3.4.1 Méthode d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

3.3.4.2 Base de consolidation

Conformément à IFRS 10 – États financiers consolidés un investisseur contrôle une société lorsqu'il est exposé à des rendements variables découlant de sa participation avec l'entreprise et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entreprise. La notion de contrôle est appréhendée au regard :

- Du pouvoir détenu : l'investisseur doit avoir des droits existants qui lui donnent la capacité de diriger les activités pertinentes qui affectent de manière significative les rendements de l'entreprise. Afin de vérifier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont substantiels sont pris en considération.
- De l'exposition à la variabilité des rendements.
- D'un lien entre le pouvoir détenu et l'exposition à la variabilité des rendements.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle de la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de la filiale.

Tous les actifs et passifs intragroupes, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie liés aux transactions entre membres du Groupe sont éliminés en consolidation complète.

La liste des principales sociétés incluses dans la consolidation est présentée ci-dessous :

Entité	Pays d'intégration	% détention au 30/06/2024	% détention au 31/12/2023	Méthode d'intégration
Groupe Berkem	France	Parent		
Berkem Développement	France	100%	100%	Intégration globale
Biopress	France	100%	100%	Intégration globale
SCI GIB	France	100%	100%	Intégration globale
Givaudan France Naturals	Espagne	100%	0%	Intégration globale
Ibioceuticals Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Berkem Inc	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale

3.3.4.3 Conversion des devises

3.3.4.3.1 Comptabilisation des opérations en devises dans les états financiers des entités consolidées

Les actifs non courants (autres que les actifs financiers) et les stocks acquis en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'acquisition.

Les actifs et passifs financiers en devises sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la fin de la période considérée. Les gains et pertes résultant de la conversion de devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.3.4.3.2 Conversion en devises des états financiers des entités étrangères

Le Groupe n'ayant pas de filiales exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros par application de la méthode suivante :

- Les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de change de la période ;
- Les flux sont convertis au cours moyen de change de la période.

Les différences de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont portées au poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés et sont comptabilisées en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées en résultat de la période.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions initiales.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

3.3.4.4 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Sous IFRS 15 « Produits des activités premières tirés de contrats conclus avec des clients », le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque le Groupe satisfait à une obligation de prestation en transférant un bien ou un service distinct (ou un ensemble distinct de biens et/ou services) à un client, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle de ces biens ou services en contrepartie d'un montant que le Groupe s'attend à recevoir.

La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation du revenu selon une grille de critères en cinq étapes pour tous les types de transactions, de secteurs d'activité et sans opérer de distinction entre ventes de biens et prestations de service :

- Identification du contrat,
- Identification des obligations de performance au sein du contrat,
- Evaluation du prix du contrat,
- Allocation du prix du contrat à chaque obligation de performance,
- Reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les produits découlant de transactions ou événements non liés à un contrat avec un client (un tiers qui a contracté avec l'entité afin d'obtenir des biens ou services constituant une réalisation de l'activité ordinaire de l'entité en contrepartie d'un prix) sont exclus du champ d'application d'IFRS 15.

Les ventes comprennent les frais d'expédition et de manutention s'ils sont facturés au client et sont déclarées nettes des frais de promotion commerciale et autres, y compris les indemnités estimées pour les retours, les produits invendables et les remises de paiement immédiat. Les taxes sur les ventes, l'utilisation, la valeur ajoutée et les autres droits d'accise ne sont pas comptabilisés dans les produits. Les remises de fin d'année sont connues et certaines lors de l'établissement des comptes et ont été comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe Berkem est constitué majoritairement de ventes de biens (produits insecticides, fongicides, ignifuges & intumescents et anti-UV / anti-Humidité).

En parallèle, le groupe réalise des prestations de services de deux natures :

- Travail à façon : prestation de services visant à extraire un principe actif à partir d'une matière mise à disposition par le client ;
- Lyophilisation mais aussi mélange, broyage, etc.

La reconnaissance du revenu se fait à la date de transfert du contrôle de l'actif (*Point in Time*) :

- pour les ventes de biens, à la date de transfert des risques (généralement Ex-Works) ;
- pour les prestations de services, à la date de livraison (les conditions d'une reconnaissance en continu n'étant pas remplies).

Chaque vente avec un client est constituée d'une unique obligation de performance (absence de cas d'obligations multiples et donc de mécanisme d'allocation du prix du contrat à plusieurs obligations).

3.3.4.5 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits d'exploitation non courants et les autres charges d'exploitation non courantes sont positionnés sous le « résultat d'exploitation courant ». La comptabilisation d'éléments non courant ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la non-présentation de ses impacts distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise.

Il s'agit donc de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, et de montants particulièrement significatifs, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat, pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

3.3.4.6 Coût de l'endettement financier brut et autres produits et charges financiers

3.3.4.6.1 Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut comprend les charges d'intérêts, les résultats de couverture de taux et de change afférents à l'endettement financier.

3.3.4.6.2 Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement brut. Sont compris notamment dans cette rubrique : les résultats de cession des actifs financiers, les résultats de change et les dépréciations ou reprises des autres actifs financiers.

3.3.4.7 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés (charges ou produits) comprend la charge d'impôt courante et la charge d'impôt différé. Les impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires découlant de la différence entre la base d'imposition et la base comptable de l'actif et du passif. Les pertes fiscales qui peuvent être reportées en avant ou en arrière peuvent également être comptabilisées comme des actifs d'impôt différé. Les taux d'imposition qui ont été adoptés à la date de clôture sont utilisés pour déterminer l'impôt différé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour les recouvrer.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) répond à la définition d'un impôt tel que défini par la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » et est donc présentée sur la ligne Impôts sur le résultat dans l'état du résultat net.

3.3.4.8 Obligations en matière d'avantages sociaux

Le Groupe offre des prestations de retraite aux employés et aux retraités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à IAS 19 « Avantages du personnel ». Les avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme font l'objet de deux régimes différents :

- Les régimes à cotisations déterminées pour lesquels le versement des pensions de retraites est réalisé par les organismes sociaux. Le coût est comptabilisé immédiatement dans la période au cours de laquelle il est engagé et équivaut au montant des cotisations versées par le Groupe.
- Les régimes à prestations déterminées correspondant au versement par le Groupe d'une indemnité de fin de carrière lors du départ des salariés.

Pour les régimes à prestations déterminées, le Groupe reconnaît généralement ses obligations de verser des pensions et des avantages similaires aux employés comme un passif, en fonction d'une estimation actuarielle des droits acquis ou actuellement acquis aux employés et aux retraités, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations sont effectuées au moins une fois par année et reposent sur des hypothèses financières (comme les taux d'actualisation) et des hypothèses démographiques (comme l'espérance de vie, l'âge de la retraite, le roulement du personnel et le taux d'augmentation salariale).

Ces passifs sont comptabilisés nets de la juste valeur de l'actif du régime.

Le coût des prestations pour la période se compose principalement du coût actuel des services, du coût des services passés, du coût net des intérêts, des gains ou des pertes découlant des règlements du régime non précisés dans les modalités du régime et des gains ou pertes actuariels découlant des réductions du régime. Le coût net des intérêts pour la période est déterminé en appliquant le taux d'actualisation spécifié dans IAS 19 au passif net (c'est-à-dire le montant de l'obligation, déduction faite de l'actif du régime) comptabilisé à l'égard des régimes à prestations déterminées. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en résultat net au cours de la période au cours de laquelle il est engagé, que les droits aient été acquis ou non au moment de l'adoption (dans le cas d'un nouveau régime) ou de la modification (dans le cas d'un régime existant).

Les gains et pertes actuariels sur les régimes à prestations déterminées (régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi), aussi appelés « réévaluations du passif net au titre des prestations définies (actif) », découlent de changements dans les hypothèses financières et démographiques, d'ajustements d'expérience et de la différence entre le rendement réel et le coût des intérêts sur les actifs du régime. Les répercussions de ces réévaluations sont reconnues dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts différés ; ils ne sont pas reclassables ultérieurement en résultat net.

3.3.4.9 Paiements en actions

Conformément à IFRS 2, le groupe comptabilise une charge étalée sur la période d'acquisition des droits en contrepartie des capitaux propres. Cette charge reflète la juste valeur du coût des services rendus.

Les conditions (vesting ou non vesting) d'attribution fonctionnent de conditions liées à l'évolution du cours du sous-jacent sur un marché coté sont appelées conditions de performance marché. Elles sont à prendre en compte dans la juste valeur. Leur atteinte est estimée à la date d'octroi et n'est pas réestimée par la suite.

Les autres conditions (non-marché) sont prises en compte dans le calcul du nombre de titres et sont mises à jour à chaque arrêté comptable.

3.3.4.10 Regroupement d'entreprises

3.3.4.10.1 Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « États financiers consolidés ».

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs et passifs identifiables de l'acquéreur qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception (i) des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (qui sont évalués à la juste valeur moins les coûts de vente) et (ii) des actifs et passifs qui entrent dans le champ d'application de la IAS 12 « Impôts sur le résultat » et IAS 19 « Avantages sociaux ».

Les principales règles comptables applicables aux regroupements d'entreprises :

- Les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges.
- Le goodwill peut être calculé sur la base soit (i) de la juste valeur totale de l'acquéreur, soit (ii) d'une part de la juste valeur de l'acquéreur proportionnelle à la participation acquise. Cette option est choisie pour chaque acquisition individuellement.

Les allocations de prix d'achat sont effectuées sous la responsabilité de la direction, avec l'aide d'un évaluateur indépendant dans le cas d'acquisitions majeures.

3.3.4.10.2 Goodwill

L'excédent du coût d'une acquisition sur la participation de la Société dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquérable est comptabilisé comme goodwill à la date du regroupement d'entreprises.

Conformément à la IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le goodwill est comptabilisé au coût diminué de la dépréciation cumulée.

Le goodwill est testé chaque année pour la dépréciation et chaque fois que des événements ou des circonstances indiquent que la dépréciation pourrait exister. Ces événements ou circonstances comprennent des changements importants susceptibles d'avoir une incidence autre que temporaire sur la substance de l'investissement initial.

3.3.4.11 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production, y compris les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation prévue. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile.

La durée de vie utile des autres actifs incorporels est examinée à la fin de chaque période de déclaration. L'effet de tout ajustement de la durée de vie utile est reconnu prospectivement comme un changement dans l'estimation comptable. Le Groupe ne possède aucun actif incorporel ayant une durée de vie utile indéfinie autre que le goodwill.

L'amortissement des autres immobilisations incorporelles est comptabilisé dans le compte de résultat au sein du compte d'amortissement des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles (autres que le goodwill) sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et la dépréciation cumulée, le cas échéant, conformément à IAS 36.

3.3.4.11.1 Frais de recherche et de développement

Conformément à la IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les coûts de recherche et développement ne sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels que si tous les critères suivants sont remplis :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- L'intention de notre part de mener à bien le projet et de l'utiliser ;
- La capacité d'utiliser l'actif incorporel ;
- La preuve de la probabilité d'avantages économiques futurs associés à l'actif ;
- La disponibilité des ressources techniques, financières et autres pour mener à bien le projet ;
- L'évaluation fiable des dépenses de développement.

La durée de vie utile estimée des coûts de recherche et développement comptabilisés comme actifs incorporels est de 5 ans.

3.3.4.11.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises avec une durée de vie utile définie sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement et la dépréciation cumulés. La charge d'amortissement est comptabilisée sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimée des immobilisations incorporelles. Les durées de vie utile estimées sont les suivantes :

- Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) : 10 ans
- Licences logicielles : de 3 an à 5 ans
- Brevets : de 10 à 20 ans

3.3.4.12 Immobilisations corporelles détenues et louées

3.3.4.12.1 Immobilisations corporelles détenues

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables) ou à leur coût de production par la Société, selon le cas.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée du bien.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur les durées de vie utile estimées suivantes :

- Gros œuvre : 10 à 40 ans

- Agencement lourd : 4 à 30 ans
- Aménagements usuels, mobiliers et décoration : 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 5 ans
- Véhicules : 3 à 5 ans

3.3.4.12.2 Immobilisations corporelles en location

3.3.4.12.2.1 Comptabilisation des contrats de location

Les contrats de location, tels que définis par IFRS 16 « Contrats de location », sont consignés dans l'état de la situation financière consolidée, ce qui conduit à la comptabilisation :

- D'un actif représentant un droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du bail du contrat de « droit d'utilisation » ;
- D'un passif lié à l'obligation de paiement ou « dette de location ».

3.3.4.12.2.2 Mesure de l'actif de droit d'utilisation

À la date d'entrée en vigueur, l'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût et comprend :

- Le montant de la mesure initiale du passif locatif, auquel s'ajoute, le cas échéant, tout paiement de location effectué à la date de début ou avant, moins les incitatifs de location reçus
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux supportés par le locataire pour la conclusion du contrat. Il s'agit de coûts incrémentaux qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Les coûts estimatifs de restauration de l'actif loué selon les modalités du contrat.

Après la comptabilisation initiale, l'actif au titre du droit d'utilisation doit être amorti sur la durée de vie utile des actifs sous-jacents en tant que durée de location pour la composante locative.

3.3.4.12.2.3 Mesure de la dette de location

À la date d'entrée en vigueur, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de location sur la durée d'utilisation attendue (prise en compte le cas échéant, après une analyse des faits et circonstances sur chacun des contrats des options de renouvellement, de la durée raisonnablement certaine). La dette de location est ensuite mesurée sur la base d'un processus similaire à la méthode du coût amorti utilisant le taux d'actualisation. Le passif est augmenté des intérêts courus résultant de l'actualisation de la dette de location, au début de la période de location ; et les paiements effectués sont déduits.

Les frais d'intérêt pour la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte dans l'évaluation initiale du passif locatif et encourus au cours de la période pertinente, sont comptabilisés comme des coûts.

3.3.4.12.2.4 Principaux contrats locatifs applicables

Sur la base de son analyse, le Groupe a identifié des contrats de location selon la norme concernant les immeubles de bureaux, les équipements de laboratoire et les véhicules de société. Aux fins d'IFRS 16, la durée du contrat de location reflète les attentes raisonnables du Groupe quant à la période au cours de laquelle l'actif sous-jacent sera utilisé.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette locative est déterminé, pour chaque portefeuille d'actifs, en fonction du taux d'emprunt différentiel à la date du contrat. Le taux d'emprunt différentiel est le taux d'intérêt qu'un locataire devrait payer pour emprunter sur une durée similaire et, avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour obtenir un actif d'une valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Les charges locatives relatives aux loyers de courte durée et de faible valeur restent classées comme des charges locatives dans les charges d'exploitation.

3.3.4.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables, les immobilisations corporelles amortissables et les droits d'utilisation sont testés pour la dépréciation lorsqu'il existe un indicateur de dépréciation.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre (i) sa juste valeur moins les coûts de vente et (ii) sa valeur d'usage. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour réduire la valeur comptable à la valeur recouvrable.

3.3.4.14 Instruments financiers

3.3.4.14.1 Actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est évalué à l'aide de l'une des trois catégories suivantes :

- Au coût amorti
- A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, en distinguant les instruments de dette des instruments de capitaux propres
- A la juste valeur par le biais du résultat net

Cette classification dépend à la fois :

- Des flux de trésorerie contractuels de l'instrument
- Du modèle économique de détention appliqué par la Société.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

3.3.4.14.1.1 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et correspondent aux dépôts de garantie et cautionnement principalement.

3.3.4.14.1.2 Créances

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est la valeur nominale des factures sauf si les conditions de paiement n'exigent un ajustement important pour l'effet d'actualisation de la valeur temporelle aux taux d'intérêt du marché. Les créances commerciales sont ensuite mesurées au coût amorti. Une provision pour pertes de crédit attendues pour les créances commerciales et autres est comptabilisée si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

Les créances sont classées comme des actifs courants, à l'exception de celles dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date de déclaration.

Le groupe n'a pas constaté de pertes sur créances irrécouvrables pour des montants significatifs lors des précédentes clôtures.

3.3.4.14.1.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3.3.4.14.2 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes commerciales et autres dettes, les contrats de location-financement et les avances conditionnelles. Le Groupe dé-comptabilise les passifs financiers lorsque les obligations contractuelles sont libérées, annulées ou ont expiré.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti. Le montant des intérêts comptabilisés comme charges financières est calculé en appliquant le taux d'intérêt effectif du passif financier à sa valeur comptable.

3.3.4.15 Stocks

3.3.4.15.1 Valorisation brute des stocks

Les stocks sont mesurés au plus faible montant entre le coût et la valeur de réalisation nette.

Les stocks de matières premières sont calculés à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré ou de la méthode du premier arrivé, premier sorti, selon la nature de l'inventaire.

Les produits finis sont valorisés au Prix de Revient Industriel (PRI), à savoir au coût de production comprenant :

- Les consommations ainsi que les charges directes et indirectes de production ;
- Les amortissements des biens concourant à la production ;
- Auquel un coefficient de structure est appliqué in fine.

Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts estimatifs d'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour effectuer la vente.

3.3.4.15.2 Dépréciation des stocks

Pour la dépréciation des stocks, au-delà des dépréciations en cas de valeur nette de réalisation inférieure au coût, la direction a défini un taux de décote en fonction du délai de rotation des stocks (plus de 12 mois sans mouvement). Le montant de provision est déterminé en appliquant ce taux à la valeur brute des stocks présents en fin d'exercice :

- Ancienneté ≤ 24 mois : 25% ;
- Ancienneté > 24 mois et ≤ 48 mois : 50% ;
- Ancienneté > 48 mois et ≤ 72 mois : 75% ;
- Ancienneté > 72 mois : 100%

3.3.4.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de respecter des engagements de trésorerie à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement ou à d'autres fins. Ils sont facilement convertibles en un montant connu d'argent et sont soumis à un risque insignifiant de changements de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes bancaires, les fonds du marché monétaire et les dépôts bancaires fixes qui répondent à la définition d'un équivalent de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par résultat net à la fin de chaque période de déclaration.

3.3.4.17 Provisions pour risques

Les provisions correspondent aux engagements résultant de litiges et de divers risques auxquels la Société peut être confrontée dans le cadre de ses opérations. Conformément à la IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation envers un tiers résultant d'un événement passé qui entraînera probablement une sortie de ressources vers le tiers, sans contrepartie équivalente attendue, et pour laquelle les sorties de trésorerie futures peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est une estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation, actualisée si nécessaire à la fin de l'exercice.

3.3.4.18 Informations sectorielles

Conformément à la norme IFRS 8 « Informations sectorielles », le Groupe, émettant des actions cotées sur un marché régulé, peut fournir des informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités qu'il mène et des environnements économiques dans lesquels il opère.

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci ;
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels du Groupe sont :

- La construction et matériaux
- La santé, beauté et nutrition
- L'hygiène et protection
- L'industrie
- Central – Commun

3 | 4 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

3.4.1 Risque de change

Le risque de change correspond à l'exposition des taux de change des devises.

Au 30 juin 2024, le Groupe ne détient pas d'instrument financiers dérivés de couverture du risque de change. Néanmoins, l'essentiel des transactions du groupe (achats et ventes) sont réalisées en euros, le Groupe n'est donc que très peu exposé au risque de change.

3.4.2 Intégration fiscale

La société tête de Groupe est la société Groupe Berkem, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 941 490. Les sociétés incluses au 30 juin 2024 dans le périmètre d'intégration fiscale sont la tête Groupe Berkem et Berkem Développement.

Les principaux termes de la convention d'intégration fiscale sont les suivants :

- Chaque société intégrée verse à la société tête de Groupe, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable directement, en tenant compte de l'ensemble des droits à imputation (déficits imputables, crédits d'impôts) dont cette société intégrée aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- A la clôture d'un exercice déficitaire, la filiale intégrée ne sera titulaire d'aucune créance sur la société tête de Groupe, pas même dans l'hypothèse où cette dernière se sera constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble ;
- La contribution versée par chaque société intégrée est, le cas échéant, réduite du montant du crédit d'impôt recherche déclarée par celle-ci ; la fraction du crédit d'impôt excédant la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés de la société intégrée lui sera remboursée par la société tête de Groupe.

3.4.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond au risque de ne pas être en mesure de faire face à ses besoins monétaires avec ses ressources financières. Il dépend en particulier du niveau d'exposition du Groupe aux évolutions des principaux paramètres de marché pouvant entraîner un renchérissement du crédit, voire une limitation temporaire de l'accès aux sources externes de financement.

Le Groupe s'efforce à anticiper ses besoins de liquidité et assure la couverture du risque de liquidité par les ressources financières à court et à long terme suivantes :

- Capitaux propres
- Endettement brut suivi par échéance (comme ventilé ci-après).

3.4.4 Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variable. Des instruments financiers adaptés sont utilisés afin de gérer l'exposition à ce risque à travers trois capfloor de taux et un SWAP de taux souscrits en 2022 et 2023 :

- Auprès de la Banque Postale, un capfloor portant sur un notionnel de 3 000 K€ sur la période allant du 29 juillet 2022 au 27 juillet 2026 ;
- Auprès du Crédit Agricole, un capfloor portant sur un notionnel de 3 000 K€ sur la période allant du 26 juillet 2022 au 27 juillet 2026 ;
- Auprès de la Banque Palatine, un capfloor portant sur un notionnel de 3 250 K€ sur la période allant du 30 juin 2026 au 30 juin 2027 ;
- Auprès de la Banque Palatine, un SWAP portant sur un notionnel de 5 000 K€ sur la période allant du 30 juin 2023 au 30 juin 2026.

Ces instruments financiers sont comptabilisés au bilan suivant leur valorisation au 30 juin 2024 et se décomposent de la façon suivante :

Type de dérivés	Nominal de départ	Taux variable	Taux fixe	Strike	Fréquence	Base Calcul	Nominal		MtM	
							30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
CACIB CAP	3 000 000	EURIBOR 3 mois		2,00%	Trimestrielle	Exact/360	2 675 000	2 675 000	30 564	33 467
La Banque Postale CAP	3 000 000	EURIBOR 3 mois		2,00%	Trimestrielle	ACT/360	3 000 000	3 000 000	39 609	34 121
Banque Palatine CAP	3 250 000	EURIBOR 3 mois		5,95%	Trimestrielle	Exact/360	3 250 000	3 250 000	1 868	2 385
Banque Palatine Swap	5 000 000	EURIBOR 3 mois	3,570%		Trimestrielle	Exact/360	5 000 000	5 000 000	-48 733	-129 076

3.4.5 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière si un client ou une contrepartie d'un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le Groupe est exposé au risque de crédit en raison de ses créances commerciales, de ses créances de subventions et de ses équivalents de trésorerie. Sa politique est de gérer son risque en traitant avec des tiers ayant de bonnes normes de crédit.

3 | 5 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

3.5.1 Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice

Le 31 mai 2024, la société Berkem Développement a acquis 100% du capital de la société Givaudan France Naturals située en Espagne. Cette société entre dans le périmètre de consolidation à cette même date en intégration globale.

3.5.2 Ecarts d'acquisition

	31/12/2023	Acquisition	Dépréciation	Ecart de conversion	30/06/2024
Berkem Développement	9 043	-	-	-	9 043
Ibioceuticals Inc.	3 288	-	-	38	3 326
Berkem Inc.	145	-	-	2	147
Total	12 476	-	-	40	12 516

3.5.2.1 Test de dépréciation

Après examen de la valeur des écarts d'acquisition, aucune indication de perte de valeur n'est identifiée au 30 juin 2024. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué à cette date.

3.5.3 Immobilisations incorporelles

en k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	31/12/2023
Frais de recherche	2 627	1 435	-	-	-	-	-	4 062
Concessions, brevets & droits similaires	12 147	283	- 1 000	-	-	3	1 075	12 508
Fonds commercial	-	137	-	-	27	256	- 420	-
Immobilisations incorporelles en cours	1 044	2 107	-	-	-	-	- 801	2 350
Autres immobilisations incorporelles	3	-	-	-	-	-	-	3
Total immobilisations incorporelles	15 821	3 962	- 1 000	-	27	259	- 146	18 923
Amt/dép. frais de rech.	- 1 347	-	-	- 385	-	-	-	- 1 732
Amt/dép. fonds commercial	-	-	-	- 34	- 6	- 212	252	-
Amt/dép. conc. brevets & dts similaires	- 8 323	-	1 000	- 582	-	- 3	-	- 7 909
Amt/dép. autres immos incorp.	- 3	-	-	-	-	-	-	- 3
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	- 9 673	-	1 000	- 1 001	- 6	- 215	252	- 9 644
Total valeur nette	6 148	3 962	-	- 1 001	21	44	105	9 279
en k euros	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	30/06/2024
Frais de recherche	4 062	32	-	-	-	120	-	4 215
Concessions, brevets & droits similaires	12 508	1 966	-	-	-	-	2 350	16 824
Logiciels	-	-	-	-	-	65	-	65
Immobilisations incorporelles en cours	2 350	252	-	-	-	-	- 2 350	252
Autres immobilisations incorporelles	3	-	-	-	-	1 934	-	1 936
Total immobilisations incorporelles	18 923	2 251	-	-	0	2 119	-	23 292
Amt/dép. frais de rech.	- 1 732	-	-	- 323	-	- 114	-	- 2 169
Amt/dép. conc. brevets & dts similaires	- 7 909	-	-	- 388	-	- 54	-	- 8 350
Amt/dép. autres immos incorp.	- 3	-	-	- 7	-	- 1 612	-	- 1 622
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	- 9 644	-	-	- 718	-	- 1 780	-	- 12 142
Total valeur nette	9 279	2 251	-	- 718	0	339	-	11 151

3.5.4 Immobilisations corporelles

en k euros	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	31/12/2023
Terrains	717	-	-	-	645	-	1 362
Agencements sur terrains	266	54	-	-	680	265	1 264
Constructions	13 015	712	- 220	-	2 965	382	16 855
Constructions - location	2 039	-	-	-	-	-	2 039
Installations tech, matériel & outillage	15 894	1 601	- 1 889	-	1 353	2 379	19 337
Installations tech, matériel & outillage - location (IFRS16)	2 155	1 042	-	-	-	-	3 196
Matériel de bureau	-	1	-	-	5	-	6
Matériel de transport	64	5	- 6	-	-	-	62
Matériel de transport - location (IFRS 16)	357	-	-	-	0	-	357
Matériel informatique	573	133	- 76	-	15	-	645
Autres immobilisations corporelles - location (IFRS 16)	1 792	116	-	-	-	-	1 908
Immobilisations corporelles en cours	4 223	2 394	- 13	-	-	- 2 836	3 767
Avances et acomptes s/imm. corp.	689	1 057	- 7	-	-	- 678	1 061
Autres immobilisations corporelles	1 101	415	-	-	-	236	1 752
Total immobilisations corporelles	42 884	7 528	- 2 212	-	5 662	- 253	53 611
Amt/dép. matériel de bureau	-	-	-	- 2	-	-	- 2
Amt/dép. agencements sur terrains	- 187	-	-	- 16	-	-	- 203
Amt/dép. matériel transport	- 45	-	4	- 17	-	-	- 58
Amt/dép. matériel transport - location (IFRS 16)	- 95	-	-	- 860	-	-	- 955
Amt/dép. matériel informatique	- 483	-	76	- 51	- 14	-	- 472
Amt/dép. constructions	- 8 223	-	235	- 709	- 920	-	- 9 617
Amt/dép. constructions - location (IFRS 16)	- 407	-	-	- 420	-	-	- 828
Amt/dép. install tech, matériel & outil.	- 12 603	-	785	- 898	- 567	-	- 13 282
Amt/dép. install tech, matériel & outil. - location (IFRS 16)	- 472	-	-	- 12	-	-	- 484
Amt/dép. autres immobilisations corp.	- 600	-	-	- 97	-	-	- 697
Amt/dép. autres immobilisations corp. - location (IFRS 16)	- 877	-	-	-	-	-	- 877
Total amt/dép. immobilisations corporelles	- 23 992	-	1 101	- 3 081	- 1 501	-	- 27 474
Total valeur nette	18 892	7 528	- 1 111	- 3 081	4 161	- 253	26 137

en k euros	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	30/06/2024
Terrains	1 362	-	-	-	1 244	-	2 606
Agencements sur terrains	1 264	4	- 4	-	-	-	1 264
Constructions	16 855	76	-	-	3 720	768	21 419
Constructions - location	2 039	-	-	-	-	-	2 039
Installations tech, matériel & outillage	19 337	550	- 8	-	21 363	134	41 377
Installations tech, matériel & outillage - location (IFRS16)	3 196	104	-	-	-	-	3 300
Matériel de bureau	6	3	-	-	-	-	9
Matériel de transport	62	3	- 1	-	154	-	219
Matériel de transport - location (IFRS 16)	357	305	-	-	-	-	662
Matériel informatique	645	56	-	-	109	-	810
Autres immobilisations corporelles - location (IFRS 16)	1 908	-	-	-	-	-	1 908
Immobilisations corporelles en cours	3 767	1 042	-	-	-	122	4 931
Avances et acomptes s/imm. corp.	1 061	140	-	-	101	- 1 026	276
Autres immobilisations corporelles	1 752	43	-	-	-	2	1 797
Total immobilisations corporelles	53 611	2 327	- 12	-	26 691	- 0	82 617
Amt/dép. agencements sur terrains	- 203	-	4	- 13	-	-	- 212
Amt/dép. matériel transport	- 58	-	0	- 7	- 149	-	- 213
Amt/dép. matériel transport - location (IFRS 16)	- 955	-	-	- 212	-	-	- 1 167
Amt/dép. matériel informatique	- 472	-	-	- 60	- 99	-	- 631
Amt/dép. constructions	- 9 617	-	-	- 470	- 3 193	-	- 13 280
Amt/dép. constructions - location (IFRS 16)	- 828	-	-	- 138	-	-	- 965
Amt/dép. install tech, matériel & outil.	- 13 282	-	8	- 602	- 16 738	-	- 30 614
Amt/dép. install tech, matériel & outil. - location (IFRS 16)	- 484	-	-	- 372	-	-	- 857
Amt/dép. autres immobilisations corp.	- 697	-	-	- 65	-	-	- 762
Amt/dép. autres immobilisations corp. - location (IFRS 16)	- 877	-	-	-	-	-	- 877
Total amt/dép. immobilisations corporelles	- 27 474	-	12	- 1 938	- 20 179	-	- 49 579
Total valeur nette	26 137	2 327	- 0	- 1 938	6 512	- 0	33 038

La colonne « variation de périmètre » correspond à l'entrée de périmètre de la société Givaudan France Naturals au 31 mai 2024

3.5.5 Actifs financiers

<i>En k euros</i>	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations et Reprises de l'exercice	Variations de Périmètre	31/12/2023
Titres immobilisés (afs - non courant)	18	-	-	-	-	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	226	10	-	-	10	246
Total immobilisations financières	245	10	-	-	10	265
Total dép. immobilisations financières	-	37	-	37	-	-
Total valeur nette	208	10	-	37	10	265

<i>En k euros</i>	31/12/2023	Acquisitions	Cessions	Dotations et Reprises de l'exercice	Variations de Périmètre	30/06/2024
Titres immobilisés (afs - non courant)	18	-	-	-	-	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	246	2	-	-	108	356
Total immobilisations financières	265	2	-	-	108	375
Total dép. immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	265	2	-	-	108	375

Les actifs financiers non courants comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable. Le Groupe ne comptabilise pas de dépréciation au 30 juin 2024.

3.5.6 Impôts différés

Les impôts différés au 30 juin 2024 se décomposent de :

- Impôts différés actifs :
 - o Impôts différés sur retraitement des engagements de retraite : 565 K€
 - o Impôts différés sur la juste valeur des instruments financiers et autres : 488 K€
 - o Impôt différé sur report déficitaire : 895 K€
- Les impôts différés passif s'élèvent à 811K€

3.5.7 Stocks

Les stocks se répartissent comme suit :

<i>En k euros - 31/12/2023</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4 786	- 43	4 744
Stocks -produits finis et intermédiaires	8 480	- 39	8 440
Valeur totale des stocks	13 266	- 82	13 184

<i>En k euros - 30/06/2024</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks matières premières, fournitures et autres approvisionnements	6 165	- 86	6 079
Stocks -produits finis et intermédiaires	8 114	- 39	8 075
Valeur totale des stocks	14 279	- 125	14 154

Les dépréciations de stocks ont été mouvementées comme suit :

<i>En k euros - 31/12/2023</i>	31/12/2022	Mouvements	Dotations / reprises	31/12/2023
Matières premières et approvisionnements	3 034	1 615	95	4 744
Produits intermédiaires et finis	8 343	97	-	8 440
Valeur totale des stocks	11 377	1 712	95	13 184

<i>En k euros - 30/06/2024</i>	31/12/2023	Mouvements	Dotations / reprises	30/06/2024
Matières premières et approvisionnements	4 744	1 378	- 43	6 079
Produits intermédiaires et finis	8 440	- 366	0	8 075
Valeur totale des stocks	13 184	1 013	- 43	14 154

3.5.8 Clients et autres débiteurs

Le détail des comptes de créances clients est le suivant :

<i>En k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Clients et comptes rattachés	11 567	13 852
Factures à établir	428	525
Dépréciations clients et comptes rattachés	- 147	- 162
Total clients et comptes rattachés	11 849	14 215
Fournisseurs - avances et acomptes versés	104	143
Créances sur personnel & organismes sociaux	40	39
Créances fiscales - hors is - courant	1 339	185
Comptes courants groupe actif - courant	6 735	427
Autres créances - courant	1 114	1 599
Autres débiteurs	9 333	2 392
Total clients et autres débiteurs	21 182	16 607

Après analyse le groupe considère que le contrat de factoring n'est pas déconsolidant. Les montants retraités sont de 5 574 K€ au 31 décembre 2023 et de 6 065 K€ au 30 Juin 2024 (dans la rubrique clients et comptes rattachés).

3.5.9 Créances d'impôts

Elles s'élèvent à 3 851 K€ sur la période et sont composées de créances sur l'impôt sur les sociétés.

3.5.10 Autres actifs courants

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

<i>En k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Prêts, cautionnements & autres créances - courants	94	94
Charges constatées d'avance	298	481
Autres actifs courants	392	575

3.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La variation de trésorerie est détaillée dans le tableau de flux de trésorerie.

<i>en k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Valeurs mobilières de placement	20	19
Disponibilités	4 243	11 366
Total actif	4 263	11 385
Concours bancaires courants	17	56
Total passif	17	56
Trésorerie nette	4 245	11 329

3.5.12 Capital social

Le capital social de la société-mère Groupe Berkem est composé, au 30 juin 2024, de 17 767 652 actions d'une valeur nominale de 2,25 €.

Le résultat de base par action est le suivant (aucune action potentiellement dilutive n'est en circulation ni en 2022, ni en 2023) :

	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net en €	2 245 539	4 045 111
Nombre d'actions émises	17 767 652	17 767 652
Résultat de base par action	0,13	0,23
Résultat net en €	2 245 539	4 045 111
Nombre d'actions émises	17 767 652	17 767 652
Actions potentiellement dilutives	0	0
Nombre d'actions diluées	17 767 652	17 767 652
Résultat dilué par action en €	0,13	0,23

3.5.13 Provisions

<i>en k euros</i>	31/12/2022	Dotations de l'exercice	Reclassements	Variations de Périmètre	Opérations particulières	31/12/2023
Provisions pour litiges - non courant	-	-	-	11	-	11
Provisions pour litiges - courant	4	4	-	-	-	8
Total provisions pour risques	4	4	-	11	-	19
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 283	24	-	53	- 197	1 163
Provisions pour pensions et retraites - courant	190	-	-	-	-	190
Provision pour impôt - courant	100	594	- 694	-	-	-
Total provisions pour charges	1 573	618	- 694	53	- 197	1 353
Total provisions pour risques et charges	1 577	622	- 694	64	- 197	1 372

<i>en k euros</i>	31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassements	Variations de Périmètre	Opérations particulières	30/06/2024
Provisions pour litiges - non courant	11	-	-	-	-	-	11
Provisions pour litiges - courant	8	-	-	-	-	-	8
Total provisions pour risques	19	-	-	-	-	-	19
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 163	41	-	102	-	- 4	1 303
Provisions pour pensions et retraites - courant	190	-	-	- 102	-	-	88
Total provisions pour charges	1 353	41	-	-	-	- 4	1 391
Total provisions pour risques et charges	1 372	41	-	-	-	- 4	1 410

Au 30 Juin 2024, les provisions pour charge sont principalement composées d'une provision pour indemnités de départ en retraite pour 1 391 K€, dont 88 K€ sont classés en courant.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Hypothèses utilisées	30/06/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation : Iboxx corporate AA10+	3,52%	3,52%
Age de départ en retraite	64 ans (cadre et non cadre)	64 ans (cadre et non cadre)
Taux de progression du salaire	3,5% (cadre et non cadre)	3,5% (cadre et non cadre)
Taux de rotation du personnel	Courbes décroissantes, s'annulant à 60 ans, de moyennes 2,9% pour les cadres et 4,0% pour les non-cadres	Courbes décroissantes, s'annulant à 60 ans, de moyennes 2,9% pour les cadres et 4,0% pour les non-cadres
Convention collective	Chimie	Chimie
Départ à l'initiative du salarié	Volontaire à l'initiative du salarié	Volontaire à l'initiative du salarié
Table de mortalité	TGF TGH 05	TGF TGH 05

La provision pour engagement retraite a évolué de la façon suivante :

<i>en k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Total passif à l'ouverture	1 353	1 473
Coût des services rendus	60	168
Intérêt financier net	24	54
Ecart actuariels générés sur la période	-4	-196

Prestations payées par l'entreprise aux salariés	-42	-146
Total passif à la clôture	1 391	1 353

3.5.14 Dettes financières

La variation des dettes financières est la suivante :

en K euros	31/12/2022	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	31/12/2023
Emprunts obligataires	6 290	-	-	-	- 6	6 284
Emprunts auprès établissement de crédit	18 043	6 250	- 216	427	- 1 053	23 451
<i>Dont IFRS 16</i>	3 941	-	964	-	- 2 659	2 246
Autres emprunts et dettes assimilées	-	-	-	8	-	8
Emprunts et dettes financières non courants	24 334	6 250	- 216	435	- 1 059	29 743
Emprunts auprès établissement de crédit	2 853	6 750	- 2 147	0	1 135	8 591
<i>Dont IFRS 16</i>	735	- 1 062	-	-	2 659	2 332
Intérêts courus sur emprunts	219	401	- 218	-	-	402
Concours bancaires (trésorerie passive)	148	-	- 92	-	-	56
Emprunts et concours bancaires courants	3 220	7 151	- 2 457	0	1 135	9 049
Total emprunts et dettes financières	27 553	13 401	- 2 673	435	76	38 793

en K euros	31/12/2023	Augmentation	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	30/06/2024
Emprunts obligataires	6 284	-	-	-	-	6 284
Emprunts auprès établissement de crédit	23 451	8 400	- 1 148	-	- 1 163	29 541
<i>Dont IFRS 16</i>	3 412	-	- 717	-	- 662	2 033
Autres emprunts et dettes assimilées	8	-	-	-	-	8
Emprunts et dettes financières non courants	29 743	8 400	- 1 148	-	- 1 163	35 833
Emprunts auprès établissement de crédit	8 591	-	-	-	1 648	10 239
<i>Dont IFRS 16</i>	1 166	-	-	-	1 071	2 237
Intérêts courus sur emprunts	402	331	- 402	-	-	331
Concours bancaires (trésorerie passive)	56	-	- 39	-	-	17
Emprunts et concours bancaires courants	9 049	331	- 441	-	1 648	10 587
Total emprunts et dettes financières	38 793	8 731	- 1 590	-	486	46 420

L'échéance des dettes financières non courantes est la suivante :

en k euros	31/12/2023	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	6 284	-	-	6 284
Emprunts auprès établissement de crédit	23 451	-	14 373	9 078
Autres emprunts et dettes assimilées	8	-	8	-
Emprunts et dettes financières non courants	29 743	-	14 381	15 362

en k euros	30/06/2024	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	6 284	-	-	6 284
Emprunts auprès établissement de crédit	29 541	-	19 120	10 421
Autres emprunts et dettes assimilées	8	-	8	-
Emprunts et dettes financières non courants	35 832	-	35 832	-

Les parts à taux fixe et variable sont les suivantes :

<i>en k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts à taux fixe	11 901	15 293
Emprunts à taux variable	34 519	23 500
Total emprunts	46 420	38 793

3.5.15 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

<i>En k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	5 080	6 041
Factures non parvenues	2 664	808
Comptes courants	58	182
Dettes sociales	2 557	1 993
Dettes fiscales	159	84
Autres dettes	2 795	8 361
Total fournisseurs et autres créditeurs	13 312	17 468

3.5.16 Autres passifs courants

<i>En k euros</i>	30/06/2024	31/12/2023
Dettes sur acquisition d'actifs	567	495
Prod. constatés d'avance & autres comptes de régularisation	4	-
Clients - avances et acomptes reçus	6 356	6 222
Total autres passifs courants	6 927	6 717

3.5.17 Chiffre d'affaires

3.5.17.1 Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	30/06/2024		30/06/2023	
	En K€	En % du CA	En K€	En % du CA
Matériaux et Construction	11 953	42%	12 401	44%
Santé, Beauté et Nutrition	9 441	20%	8 574	31%
Hygiène et Protection	5 801	33%	6 476	23%
Industrie	884	3%	374	1%
Autre	315	1%	87	0%
Total Chiffre d'affaires	28 394	100%	27 912	100%

3.5.17.2 Répartition géographique du chiffre d'affaires

	30/06/2024		30/06/2023	
	En K€	En % du CA	En K€	En % du CA
France	21 414	75%	20 599	74%

Export	6 980	25%	7 313	26%
Total Chiffre d'affaires	28 394	100%	27 912	100%

3.5.17.3 Clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires des sociétés du périmètre

Les trois premiers clients représentent 12% du chiffre d'affaires du Groupe Berkem, pour un total de 3 387 K€.

Aucun autre client ne dépasse individuellement le seuil de 10% du chiffre d'affaires d'une des autres entités du Groupe.

3.5.18 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont de 0 au 30 juin 2024.

3.5.19 Produits et charges opérationnels courants

3.5.19.1 Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 2 622 K€ au 30 juin 2024 contre 988 K€ au 30 juin 2023. Les dépenses immobilisées concernent principalement :

- Des développements de nouvelles gammes notamment biosourcées ainsi que des demandes autorisations de mise sur le marché ;
- L'amélioration des bâtiments et des matériels industriels (mise en place d'un lyophilisateur, d'un réacteur et de système de défense incendie, construction bâtiments) ;
- Le déploiement d'un nouvel ERP.

3.5.19.2 Charges externes

<i>en k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Achat d'études	-10	-24
Autres achats	-8	-2
Achats non stockés de matières et fournitures	-1 494	-929
Sous-traitance générale	-903	-486
Locations et charges locatives	-249	-175
Entretiens et réparations	-545	-451
Primes d'assurance	-363	-334
Etudes et recherches	0	-441
Divers	-107	-111
Personnel mis à disposition	-10	-255
Rémun. D'intermédiaires & honoraires	-949	-1155

Publicités	-536	-604
Transports	-874	-966
Déplacements, missions	-602	-606
Frais postaux	-68	-82
Services bancaires	-61	-48
Autres charges externes	-233	-143
Total Charges externes	-7 010	-6 812

3.5.19.3 Charges de personnel

<i>en k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Rémunérations du personnel	-4 268	-4 846
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-2 342	-2 206
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-150	-94
Dot./Prov. engagements de retraite	-41	0
Total Charges de personnel	-6 801	-7 146

3.5.19.4 Dotations et reprises sur amortissements et provisions

<i>en k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	-718	-465
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-1 923	-1 437
Dot./dép des stocks mp et marchandises	-79	-189
Dot./dép. des actifs circulants	-16	-36
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	79	174
Rep./dép. des créances (actif circulant)	31	72
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	-2 626	-1 845

3.5.20 Autres produits et charges opérationnels

Au 30 Juin 2024, les autres produits et charges non courants se décomposent de la manière suivante :

- Badwill lié à l'acquisition de Givaudan France Naturals : 3 039 K€
- Autres charges opérationnelles : - 220 K€
- Autres produits opérationnels : 93 K€

3.5.21 Coût de l'endettement financier brut

<i>en k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Charges d'intérêts sur emprunt	- 780	- 667
Charges d'intérêts sur emprunt - Location (IFRS 16)	- 65	- 61
Total Coût de l'endettement financier brut	- 845	- 728

3.5.22 Autres produits et charges financières

<i>en k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
-------------------	------------	------------

Variation de juste valeur (charge)	- 78	- 17
Variation de juste valeur (produit)	1	2
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 59	- 52
Autres charges financières	- 237	- 162
Autres produits financiers	146	103
Total autres produits et charges financières	- 227	- 127

3.5.23 Impôts sur le résultat

Le poste « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat se décompose de la façon suivante :

<i>En k euros</i>	30/06/2024	30/06/2023
Impôts différés	75	- 121
Impôts courants	-	- 534
Total Impôts sur les bénéfices	75	- 655

Les impôts courants sont calculés selon le régime de l'intégration fiscale.

3 | 6 EFFECTIFS

Au 30 Juin 2024, l'effectif moyen était de 255. Il se décomposait de la manière suivante :

Effectif salarié moyen	30.06.2024	30.06.2023
Cadres	80	75
Agents de maîtrise et techniciens	76	72
Employés	27	41
Ouvriers	72	46
Total	255	234

3 | 7 TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

- **Contrat de travail Olivier Fahy**

Monsieur Olivier FAHY est titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la Société en qualité de directeur adjoint à la direction générale ayant pris effet le 1er septembre 1996 (initialement au sein de la société Berkem (à la suite de la fusion-absorption de la société SARPAP) puis de la société Berkem Développement). En raison des fonctions de dirigeant mandataire social qu'exerce et qu'a pu exercer Monsieur Olivier FAHY au sein de ces différentes entités, ce contrat de travail demeure suspendu depuis le 30 novembre 2001.

Dans le cadre de la réorganisation du Groupe, et dans la mesure où la Société dispose désormais d'un rôle d'animation des sociétés du Groupe, l'équipe des cadres exécutifs salariés de Berkem Développement (incluant Monsieur Olivier FAHY au titre exclusivement de son contrat de travail suspendu de Directeur Adjoint à la Direction Générale) a été transférée, le 5 mars 2021, au sein de la Société dans le cadre de conventions tripartites de transfert volontaire conclues entre la Société, Berkem Développement et chaque salarié concerné.

A toutes fins utiles, il est rappelé que le transfert conventionnel du contrat de travail de Monsieur Olivier FAHY est demeuré sans incidence sur sa suspension.

- **Autres conventions**

Il existe également des transactions avec la société Kenercy, concernant notamment des loyers versés au titre de la location des locaux de Blanquefort et les refacturations par Kenercy de l'assurance.

3 | 8 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.8.1 Engagements donnés

Société concernée	Description	30.06.2024 (en K€)	31.12.2023 (en K€)
Groupe Berkem	Nantissement des titres de filiales en garantie du prêt senior	26 700	26 700
	Cautionnement solidaire de Groupe Berkem pour l'intégralité des encours dans le cadre du prêt senior	63 500	63 500
Berkem Développement	Privilège de prêteur de denier auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charentes pour acquisition d'un foncier boulevard de l'Industrie à La Teste de Buch	639	639
Total		90 839	90 839

3.8.2 Engagements reçus

Société concernée	Description	30.06.2024 (en K€)	31.12.2023 (en K€)
Biopress	Garantie Etat pour prêt LCL à hauteur de 90%	102	102
	Garantie Etat pour prêt SG à hauteur de 90%	-	22
Berkem Développement	Grantie 90% Atout financemet BPI 500 K€	169	169
	Garantie 60% Atout financement BPI de 2 000 K€	194	194
	Garantie 80% Atout Financement BPI de 720 K€	259	259
Total		724	746

3 | 9 EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES SEMESTRIELS

3.9.1 Evènements post-clôture opérationnels

Le Groupe Berkem a mis en place un SWAP de taux de 3,480 millions d'euros sur 5 ans à un taux de 2,536% et un Euribor 3 mois. Un second SWAP de taux a été mis en place pour un montant de 7,150 millions d'euros également sur 5 ans à un taux de 2,563% et un Euribor 3 mois.

3.9.2 Retrait de cotation

Le 17 juillet 2024, le Groupe Berkem annonce la signature d'un traité d'apport et la conclusion d'un protocole d'investissement entre son principal actionnaire et Eurazeo en vue d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée. La société Kenercy apportera à Kenerzeo 100% des actions Groupe Berkem qu'elle détient au prix de 3,10€ par action.

Le 4 septembre 2024 le Groupe Berkem annonce la désignation du cabinet Papper Audit & Conseils en qualité d'expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique d'achat simplifiée.

4 DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL

"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables en France et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants intervenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nous vous précisons que ces comptes semestriels n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité."

Olivier FAHY
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière :

M. Anthony LABRUGNAS
Directeur Général Délégué - Directeur administratif et financier
Adresse : 20 rue Jean Duvert 33290 Blanquefort
Téléphone : +33 (0) 5 64 31 06 60
Courriel : investisseurs@berkem.com

5 | INFORMATIONS GENERALES

5 | 1 CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Les actions de la Société sont cotées sur le marché Euronext Growth® Paris.

Code ISIN : FR00140069V2

Code Mnémonique : ALKEM

Classification : 55201000 - Chemicals

LEI : 969500O33I1Y9I2ZN360

5 | 2 CONTACT

Le siège social de la Société est situé : 20, rue Jean Duvert à Blanquefort (33290).

Téléphone : +33 (0)5 64 31 06 60

Adresse électronique : berkem@berkem.com

Site internet : <https://www.groupeberkem.com/fr/>